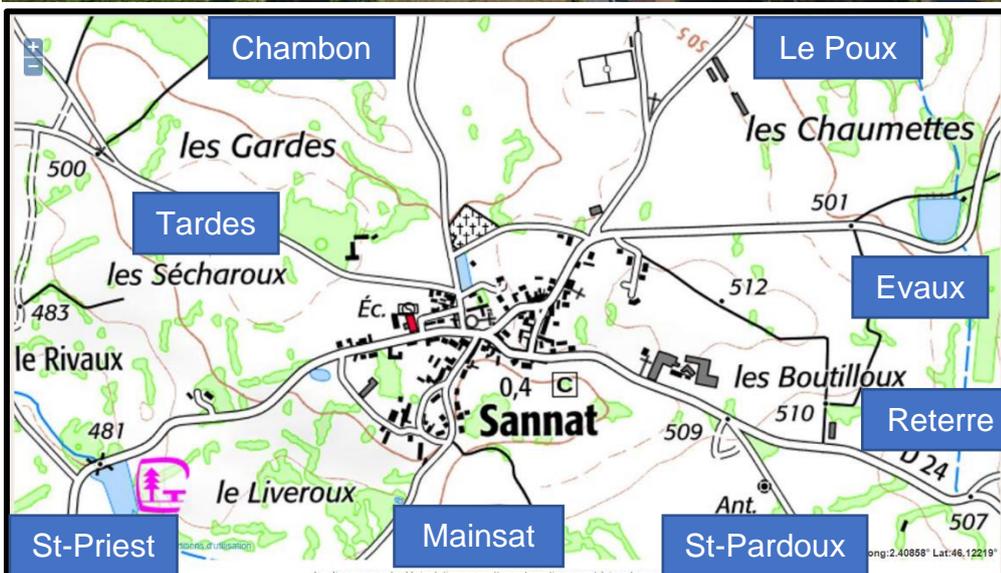


Sannat à tire d'aile : Le Bourg

Le Bourg d'aujourd'hui, vu du ciel, ressemble à une étoile à cinq branches. Cinq routes partent de la place du 8 mai en direction de Saint-Priest, Mainsat, Reterre, Evaux et Chambon (sur la photo à partir du haut à gauche et dans le sens inverse des aiguilles d'une montre). Sur ces trois dernières, aux confins du Bourg, trois autres routes se ramifient, en direction, dans l'ordre, de Saint-Pardoux et Arfeuille-Châtain, des villages qui gravitent autour du Poux et au-delà d'Evau, et enfin de Tardes. Avec huit routes qui convergent vers lui, le Bourg de Sannat est incontestablement un carrefour. Et sans doute le fut-il depuis fort longtemps, ce qui explique sa situation et son développement. Une autre raison justifie sa localisation, nous y reviendrons.



Les 8 routes.

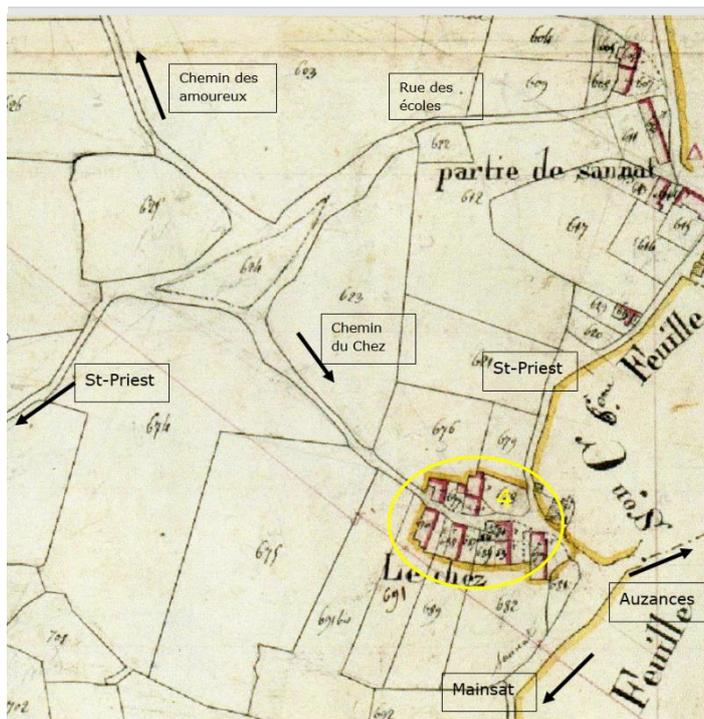
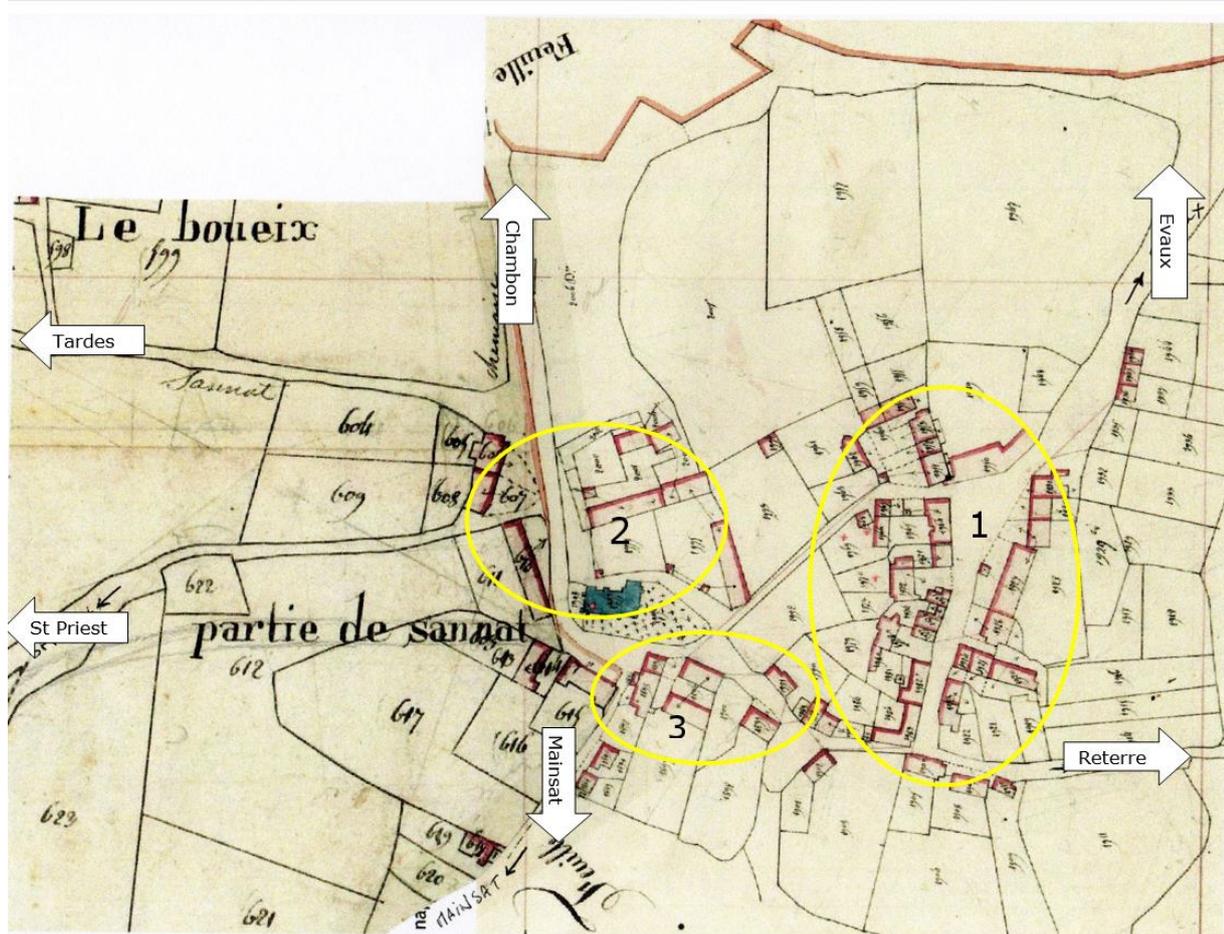
Mais le Bourg ancien, tel que les plus anciens documents nous le montrent, ressemblait-il, dans sa physionomie générale, au Bourg d'aujourd'hui ?

Le cadastre dit Napoléon de 1837 (voir page suivante) nous montre que la partie que nous avons coutume d'appeler le Bourg d'en-haut (bulle 1) était plus densément construite, et donc peuplée que le Bourg d'en-bas (bulles 2 et 3). Le Bourg d'en-bas était comme un faubourg qui s'était développé autour de l'église, mais le véritable bourg, le bourg ancien, était en haut. Cela s'explique par des raisons de salubrité. Le Bourg d'en bas était une zone humide, comme le prouve le document retranscrit en fin d'article relatif à l'ancien cimetière, donc moins propice à l'implantation d'un village. Cependant l'église ancienne, avec son cimetière accolé, avait été construite dans ce faubourg, et non dans le bourg, au plus près des habitations. C'était pourtant la règle depuis que le christianisme s'était imposé : la maison de Dieu devait se situer au plus près des habitations, les morts devaient pouvoir profiter de la protection divine et être ensevelis à côté de l'église, et même dans l'église pour les clercs et les puissants. Enfin leurs corps devaient être préservés dans l'attente du jugement dernier. Ce qui allait à rebours à la fois de la pratique gauloise où l'incinération avait fini par s'imposer, et de celle de la Rome antique qui imposait une inhumation à l'extérieur de la zone agglomérée, pour des raisons d'hygiène. Ces conditions d'hygiène étaient devenues tellement déplorables et dangereuses qu'à la fin du 18^{ème} siècle, sous la pression de la philosophie des lumières, l'opinion devint de plus favorable à l'éloignement des cimetières. Ce qui redevint la règle avec la loi post-révolutionnaire de 1804 (cf. document précédemment évoqué). Mais pourquoi à Sannat, dès le Moyen-âge, l'église et son cimetière furent-ils mis à l'écart du cœur de bourg, et pourquoi en contre-bas. On peut saluer la clairvoyance de nos ancêtres pour ce choix hygiénique, mais pourquoi ne pas avoir construit l'église dans un endroit moins humide, vers « la patte d'oie », c'est-à-dire l'embranchement des routes d'Evau et du Poux par exemple. En effet l'instabilité du sol due à l'humidité finit par provoquer des désordres sur le bâtiment, contraignant à la fin du 19^{ème} siècle à la démolition de l'ancienne église, et à la construction de la nouvelle inaugurée en 1898. Construction presque au même endroit, un peu décalée vers le nord cependant, mais sur un sol renforcé par les gravas issus de la démolition. C'est en tout cas ce que l'on peut supposer vu que le sol de l'église est assez surélevé par rapport à la place.

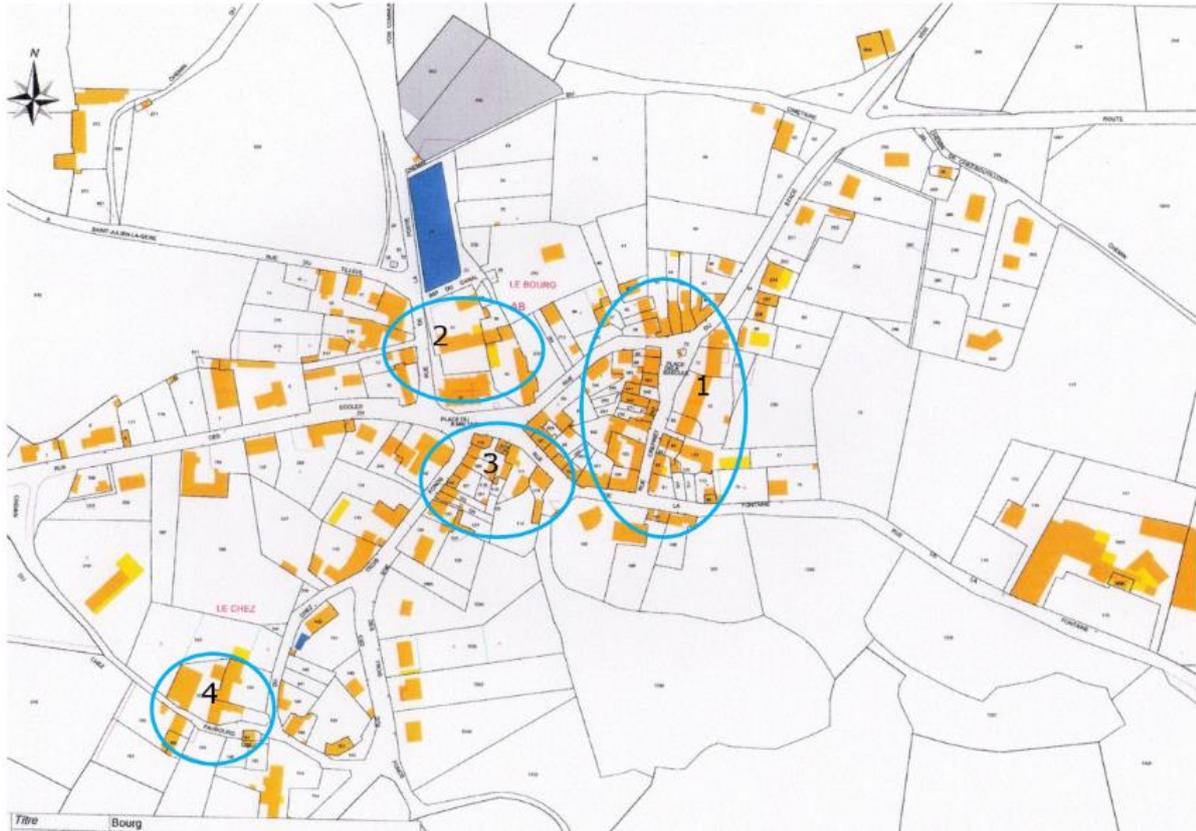


Où l'on voit que le cimetière occupait la quasi-totalité de la place du Bourg d'en-bas, et que certaines maisons en étaient vraiment très proches.

Ci-dessous plan cadastral de 1837 du Bourg et du Chez (d'abord lieu-dit, puis faubourg).



Pour mieux comparer les cadastres ancien et actuel, j'ai entouré les zones autrefois construites et les ai reportées sur le cadastre actuel et sur la photo aérienne (page suivante). La bulle N°4 correspond au « Faubourg » du Chez. On voit que l'extension du 19^{ème} siècle, autour des boutiques et des ateliers, s'est faite presque exclusivement dans le Bourg d'en-bas, ce qui s'explique par trois facteurs, la présence du carrefour précédemment évoqué, l'implantation, en plus de l'église, des services publics, mairie, écoles, poste, et enfin la disponibilité de terrains, d'autant plus que le cimetière fut finalement déplacé, probablement au milieu du 19^{ème} siècle.

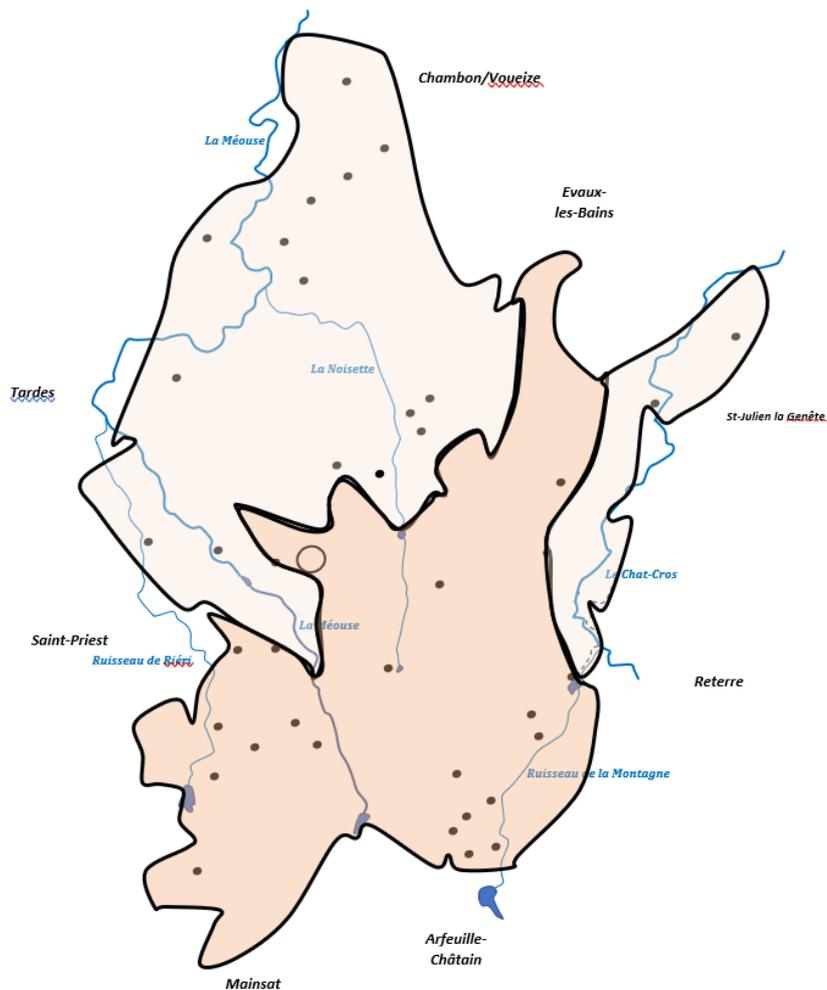


Attention : Pour superposer mentalement les deux images, il faudrait faire opérer à la photo un quart de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. (Cimetière et route de Chambon en haut). Les bâtiments situés hors des bulles sont pour l'essentiel de construction relativement récente (fin 19^{ème} et 20^{ème} siècle).



La photo ci-dessus montre bien que le Bourg d'en-bas est un carrefour, et que la place du 8 mai est en fait le centre de ce carrefour. Le Bourg d'en-haut, lui, s'organise autour d'une véritable place dont l'un des deux accès est cette petite rue en forte pente nommée « rue Crépinet » et que nous appelions autrefois « la rue Grapinée » ou le « Grapillou ».

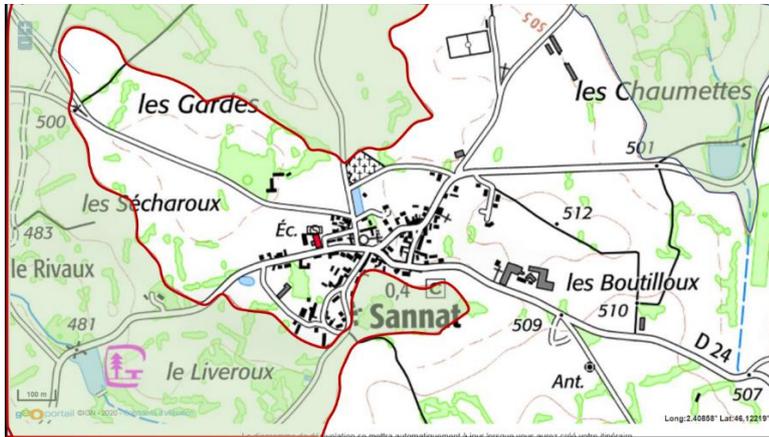
La photo du bas met en évidence l'îlot central qui relie le Bourg d'en-haut et le Bourg d'en-bas. Ceint presque intégralement de maisons, cet ensemble possède un caractère presque urbain. Aux yeux de ceux qui ne l'habitent pas, il semble receler plein de mystères. Qu'il y a-t-il derrière ces demeures, où mènent ces mystérieuses portes entrevues à l'arrière des maisons, que se cache-t-il derrière ? Certes une échappée se dégage au début de la montée sur la route d'Evaux et permet de se faire une idée. La vue aérienne permet de répondre pleinement à cette question de l'enfance et montre...un entrelacs de jardins.



Elargissons maintenant le champ pour mieux comprendre la localisation du Bourg. Contrairement à la grande majorité des villages, il n'est pas situé à proximité d'un ruisseau. Les plus proches, la Méouse à l'étang Giraud et au pont la Valluche, la Noisette aux Couteaux, sont distants de près d'un kilomètre. Mais la plupart des routes qui partent du Bourg descendent en direction de ces ruisseaux, à l'exception de celle de Saint-Pardoux. Ce qui permet de dire que le Bourg bénéficie plutôt d'une situation relativement élevée. En fait le Bourg est situé à la limite des deux parties de la commune. Comme il y a un Bourg d'en-haut et un Bourg d'en-bas, il y a ce qu'on pourrait

appeler un Sannat d'en-haut (qui correspond pour l'essentiel aux anciennes paroisses de Saint-Pardoux et de Fayolle) et un Sannat d'en-bas, qui était l'ancien Sannat proprement dit. La courbe de niveau d'altitude 500m marque parfaitement cette limite. Elle sépare la commune en deux, grossièrement le sud et le nord. Cela s'explique simplement. Cette pente est celle qui caractérise tout le nord-ouest du Massif Central, la Creuse et la Combraille, une inclinaison vers le nord-nord-ouest. Pente assez régulière, mais qui génère ici une rupture dans le paysage qui fait que le haut de la commune s'apparente aux communes qui nous séparent d'Auzances, alors que le bas ressemble au pays de Chambon et d'au-delà. Distinction d'altitude, de nature des roches, de paysage, d'agriculture, qui fait de notre bourg (le rond presque au milieu de la carte) un lieu de transition, de contact, propice à l'implantation d'un petit chef-lieu. (Notons que le « haut » de la commune fait une échappée vers le haut de la carte, dans sa partie droite. Cela s'explique par un phénomène géologique intéressant qui sera décrit lors de la conférence du 21 mars). (Qui prévue initialement le 21 mars 2020 eut lieu le 30 juillet 2021 pour cause de Covid).

Cette localisation du Bourg, à la limite des régions « hautes » et des régions « basses » apparaît encore plus nettement si on regarde le détail de la carte IGN et la photo aérienne. (Page suivante).



Sur les cartes IGN, les parties en vert clair représentent les zones où l'altitude est inférieure à 500m. Sur la photo la limite 500m est matérialisée par le trait jaune. La carte de droite a subi une rotation de 90° pour être dans le même axe que la photo.

La partie basse qui jouxte le bourg, à gauche, dont l'humidité apparaît nettement, bien que l'on soit en été, semble très grande sur la photo par rapport à la carte. C'est l'inverse pour le plateau qui supporte le bourg. Ces disproportions sont dues au fait que la photo est prise selon un angle très oblique. La route qui vient du bas est celle de Reterre, et l'ULM vole approximativement au-dessus des Ets Boudet.

Répondons maintenant à une question que vous ne vous posez peut-être pas : Pourquoi, entre la poste et la maison de Daniel Picaud, s'ouvre un départ de rue qui, de fait, est une impasse, puisqu'il débouche sur la cour de l'école et la salle des fêtes (au fond).

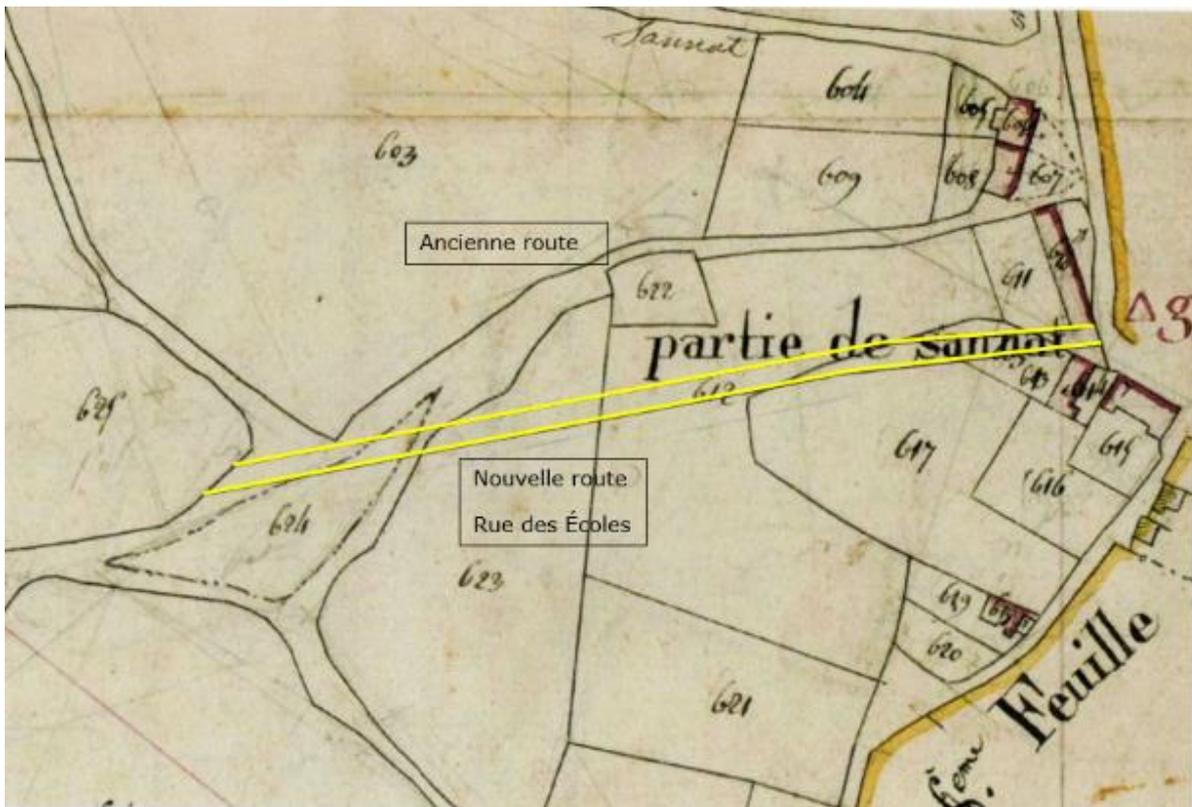


Autrefois, jusqu'à la construction de l'école des filles (devenue « Petite école » et cantine après-guerre, et simple cantine aujourd'hui), c'est-à-dire jusque dans les années 1880, cette rue était un départ de route, celle de Saint-Priest. Si vous reprenez le plan cadastral de 1837, vous voyez que le départ de ladite route de St-Priest correspondait bien à cette petite rue (bulle 2). Repérez-vous par rapport à l'église qui était presque au même endroit que l'actuelle, un peu décalée sur la Place cependant.

La carte page suivante vous montre le tracé sur le plan de l'ancienne route de St-Priest, et en traits jaunes, la route actuelle. Ce qui semble un important carrefour à gauche de la carte marque la convergence de deux chemins qui aboutissent sur cette route, le « chemin » du Chez vers le bas, et le chemin des amoureux vers le haut.

Le trait jaune sur la photo aérienne montre que l'école des filles, et la cour en particulier, se trouvent sur l'ancienne emprise de la route, et sans doute a-t-il paru plus judicieux, à un moment où on a beaucoup rectifié les routes, de créer cette nouvelle entrée de bourg côté ouest.

L'autre trait jaune sur la photo montre que l'on a aussi parallèlement simplifié l'entrée sud, côté Mainsat, en créant un raccourci que borde aujourd'hui le lotissement des Trois-Fonds. L'ancienne route de Mainsat était celle du Chez, comme le montre l'ancien cadastre en début d'article.



Ci-dessous, les anciennes routes de sortie du Bourg. De celle de St-Priest subsiste la petite rue qui est une impasse, de celle de Mainsat, la rue du Faubourg du Chez, et de celle d'Auzances l'actuel chemin des Pougés qui mène au dessus de Saint-Pardoux.



Où l'épisode du cimetière nous montre l'humidité du Bourg d'en-bas...

Lettre du maire de Sannat à l'Évêque de Limoges du 12 février 1808,

Monseigneur

La loi du vingt-trois prairial an XII (12 juin 1804) veut que les cimetières soient éloignés de l'enceinte de chaque bourg, de trente-cinq à quarante mètres au moins, qu'ils soient clos de murs de deux mètres d'élévation, que les fosses qui y sont ouvertes soient d'un mètre cinq décimètres à deux mètres de profondeur, qu'elles soient au moins distantes les unes des autres de quatre décimètres sur les côtés et qu'elles ne soient renouvelées que de cinq en cinq années.

Toutes ces conditions, qui sont de la plus grande nécessité, deviennent impossibles à Sannat, Si par votre autorité, nous ne parvenons à obtenir un ordre formel de M. le Préfet de notre département de la Creuse, pour l'établissement d'un nouveau cimetière, il est impossible qu'on puisse inhumer plus longtemps dans celui qui existe actuellement. Voilà quel est son état.

Il est autour de l'église qui est dans l'enceinte du bourg. Plusieurs maisons n'en sont pas distantes de cinq mètres. Il a trois issues principales qui n'ont jamais eu de portes et n'ont point de grilles, les murs de tous côtés sont tellement écroulés qu'il sert à tout passant de place publique et même de chemin commode, non seulement pour les personnes à pied ou à cheval, mais encore pour le passage des animaux de toute espèce. On ne peut y creuser les fosses que de deux pieds (1 pied valait 30 cm environ) à deux pieds et demi au plus de profondeur, parce que, étant dans un cloaque, ou pour mieux dire, dans la position la moins élevée de tout le bourg, l'eau de suite (eau résiduelle) surnage. C'est au point que la plupart du temps on est obligé de plonger les bières dans l'eau et de les tenir comprimées avec une perche pendant les cérémonies religieuses. Il est beaucoup trop petit, même pour la seule commune de Sannat, puisque depuis trois ans il a été entièrement tout fouillé, qu'il ne reste plus que douze à quinze places. Enfin, il a six ares de superficie, ou une boisselée ancienne mesure (autre nom du boisseau qui valait 6 ares), lorsqu'il serait absolument nécessaire qu'il eût de plus deux tiers en sus (c'est-à-dire 4 ares de plus). Ce qui est cause qu'on n'y a fait et qu'on n'y fera aucune réparation, n'étant pas susceptible d'être agrandi.

Cependant, M. Minard, curé d'Evaux, lors de la dernière visite qu'il a faite dans les églises de son canton, nous a menacés de le faire interdire, comme par le fait il doit être (c'est-à-dire comme le veut la nouvelle loi), si nous ne nous occupons de suite d'en faire un nouveau, ce que nous ne pouvons effectuer sans une permission expresse.

Par la première comme la dernière circonscription des paroisses, toute celle de St Pardoux-le-Pauvre, l'annexe de Fayolle en entier, partie de celle du Tromp et d'Evaux sont réunies à la succursale de Sannat, conséquemment il faut un cimetière proportionné à sa population qui est doublée. (C'est-à-dire que Sannat devait enterrer, en plus de ses propres morts, ceux de Fayolle-annexé à Sannat- de St-Pardoux-qui ne l'était pas encore-en partie ceux du Tromp-qui était encore une commune- et de villages d'Evaux-lesquels ?)

En conséquence, nous vous supplions, Monseigneur, de vouloir bien écrire à M. le préfet de la Creuse pour que non seulement il donne son autorisation, mais qu'encre il ordonne aux habitants de la succursale de Sannat (Sous la Révolution la paroisse de Sannat était

donc devenue une paroisse annexe, probablement d'Evaux, ce qui explique l'injonction de Mr Minard, curé d'Evaux) *l'établissement d'un nouveau cimetière et sa construction dans le plus bref délai, dans un terrain communal joignant ce bourg, bien décentré, au nord et à 120 mètres de l'église, que l'on fera aussi vaste que nécessaire. J'ai l'honneur...*

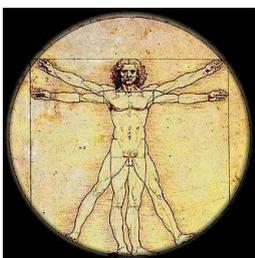
Que d'eau ! Que d'eau ! aurait pu s'exclamer Mac Mahon assistant aux funérailles d'un Sannatois. Mais le maire (ou un de ses successeurs) dut obtenir gain de cause, car si sur le plan cadastral du Bourg de 1837 figure bien un cimetière, un autre apparaît sur la feuille du Puylat, contiguë à celle du Bourg. Il correspond à la partie la plus ancienne de notre actuel cimetière. Ainsi en 1837 coexistaient les deux cimetières, l'ancien et le nouveau. Seul le nouveau devait accueillir les défunts, l'ancien n'étant plus qu'un lieu de recueillement. Quand fut-il supprimé ? Nous ne le savons pas encore, mais ce fut avant la démolition de l'église, car sur un plan du Bourg de 1878 il n'apparaît déjà plus. Ce plan de 1878, plus précis que le précédent, permet de penser que le nouveau cimetière devait correspondre à la partie encadrée en jaune sur la photo, de notre actuel cimetière. Cette partie paraît effectivement plus ancienne : les tombeaux y sont plus vieux, plus serrés et moins bien alignés.



Pour finir sur une note plus joyeuse, laissons divaguer notre imagination, un peu comme lorsqu'on contemple les nuages, et qu'on en déduit des ressemblances. Dans le ciel ce peut être un cumulus qu'on assimile à un animal, vu du ciel voici une photo du bourg qui, en suivant les rues, m'ont évoqué quelque chose...



Cinq routes partent de la place du 8 mai. Bordées de maisons, elles dessinent les membres et la tête d'un homme (ou d'une femme), étendu sur le dos, qui lui aussi peut-être contemple le ciel. Le plan du Bourg prend ainsi des allures de silhouette humaine. La symbolique devient encore plus forte lorsque l'on constate que la tête est le siège de l'école et de la mairie, et que l'église se loge dans la partie gauche de la poitrine, là où se situe le cœur... que dans le langage courant on associe plus souvent aux sentiments qu'à la circulation sanguine. Ainsi à Sannat, ce qui symbolise la connaissance et le commandement (l'école et la mairie) sont naturellement dans la tête, et les sentiments et les qualités morales que revendique l'église sont à la place du cœur... La logique est respectée, notre commune peut s'identifier à l'homme ! Presque celui de Léonard de Vinci !



Et quand cette vie terrestre, vécue sous les auspices de l'intelligence et de la bonté comme il se doit, se termine, quand le Sannatois passe l'arme à gauche, le bras gauche de notre homme lui montre la direction de son séjour d'éternité : le cimetière que l'on devine à droite. Sans verser dans l'ésotérisme, il est amusant de constater qu'une photo aérienne de notre village puisse permettre autant d'interprétations symboliques.